

Consultation de dossier enfant

Par **rgcic**, le **20/07/2018** à **10:01**

Bonjour,

Mes parents ont divorcé au milieu des années 80 et des mesures d'assistance éducative avaient été prises pour mon frère et moi même. Plusieurs fois les services sociaux sont intervenus et ma mère a été convoquée à plusieurs reprises devant le juge.

Ma question est la suivante: ai je la possibilité d'obtenir ou de consulter les différents documents relatifs au divorce et aux diverses constatations et décisions prises à l'époque pour mon frère et moi? Quelle est la démarche à effectuer?

Je vous remercie par avance de votre aide.

Marie